RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 21603
Numéro SIREN : 832 151 369
Nom ou dénomination : AB&Co

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2019 sous le numéro de dépôt 42343

20190423432018

DATE DEPOT : 06/06/2019

N° DE DEPOT : 42343

N° GESTION : 2017B21603

N° SIREN : 832151369

DENOMINATION : AB&Co

ADRESSE : 15 rue de Chabrol 75010 Paris

MILLESIME : 2018

.

AB&Co
Société par actions simplifiée au capital de 6.334.888 €
Siège social : Paris (7S010) – 1S rue de Chabrol
832 1S1 369 RCS Paris

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
11 JUIN 2019
Sous le N° : 423

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN DATE DU 29 AVRIL 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rendons compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes qui vous sont présentés sont conformes à la réglementation en vigueur.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- les états de synthèse (bilan, compte de résultats et annexes)
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

1. **Activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Conformément aux dispositions de l'article R.22S-113 du Code de commerce, je vous donne ci-après toutes indications sur la marche des affaires sociales de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) d'un montant de **1 04S 9S7 euros** contre **S8 939** euros l'année précédente.

Je vous rappelle que notre Société a été constituée le **14** septembre 2017 et a essentiellement pour objet une activité de holding. La société a absorbé la SAS AB Korp. La fusion à effet rétroactif au 1er janvier 2018 a été effective le 17 juillet 2018.

2. **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2018.

3. **Prises de participation ou de contrôle**

La société a absorbé la SAS AB Korp. La fusion à effet rétroactif au 1er janvier 2018 a été effective le 17 juillet 2018.

4. **Compte-rendu de l'activité et des résultats des filiales au cours de l'exercice écoulé**

AB REPORT

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) d'un montant de **4 048 968 euros** contre **4 16S S64** euros l'année précédente, soit une baisse de 2.8 %.

5. **Activité de la Société en matière de recherche et de développement**

La Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Tableaux relatifs aux retards de paiement

Voir tableaux en annexe jointe.

6. **Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir**

Compte tenu de notre activité de holding, nos perspectives sont calquées sur celles de nos filiales et notamment le développement d'AB Report.

7. **Approbation des charges et dépenses somptuaires**

Il n'y a pas eu de charges ou dépenses somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des impôts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, il n'a été procédé à aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39.5 du Code général des impôts.

8. **Proposition d'affectation du résultat**

L'exercice clos se traduit par un résultat net **716 792 euros** que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Dotation à la réserve légale — 35 849.60 euros

(en intégrant l'exercice 2017 (43 388,06 €) la réserve légale s'établit à 79 237,66 €).

- Dotation à la réserve spéciale — 0 euros

- Solde affecté en totalité au compte "autres réserves" — 680 942,40 euros

(en intégrant l'exercice précédent (824 373,22 euros), le compte « autre réserves » s'établit à **1 505 315,62 euros.**

Total égal au bénéfice de l'exercice — **716 792** euros

Monsieur Arthur Georges
Président de la Société AB&Co

Signature :

ANNEXE : Tableaux relatifs aux retards de paiement

AB&Co
Société par actions simplifiée au capital de 6.334.888 €
Siège social : Paris (75010) – 15 rue de Chabrol
832 151 369 RCS Paris

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
EN DATE DU 20 MAI 2019

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-neuf, le 20 mai,

LES SOUSSIGNES :

- **Elige Capital**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à Lyon (69002) – 72 rue du Président Edouard Herriot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 809 972 581 RCS Lyon, représentée par la société Elige Gestion, elle-même représentée par Emmanuelle Cappello, dûment habilité et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes (ci-après, "**Elige**").

- **Monsieur Benjamin DEVISCOURT**, né le 14 juin 1977 à Annecy (74), de nationalité française, demeurant 19, rue Pierre Fontaine – 75009 Paris,

- **Monsieur Arthur GEORGES**, né le 22 juillet 1975 à Bourg-en-Bresse, de nationalité française, demeurant 134, rue du Temple – 75003 Paris,

- **Monsieur Xavier COPPEE**, né le 17 juin 1977 à VALENCIENNES, de nationalité française, demeurant au 24 rue de Paris, 78230 LE PECQ

- **Madame Nathalie VAUCLIN**, née le 8 août 1978 à PARIS, de nationalité française, demeurant au 5, rue des Chennevières - 95690 HEDOUVILLE,

- **Monsieur Julien MAGNIER**, né le 10 juillet 1981 à CONFLANS SAINTE HONORINE, de nationalité française, demeurant au 116 rue Saint-Denis, 92700 COLOMBES.

Titulaires de la totalité du capital et des droits de vote de la société **AB&Co** (ci-après, **la collectivité des associés**), société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à Paris (75010) – 15 rue de Chabrol, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 832 151 369 RCS Paris (ci-après, la "**Société**").

ONT PRIS LES DECISIONS CI-APRES RAPPORTEES DANS L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Quitus au président et à son ancien président ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La collectivité des associés déclare que l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à sa bonne information avant de statuer sur les décisions qui vont suivre lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social de la Société.

Première décision

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

EC
BD

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

Deuxième décision

Quitus ou Président.

Les associés donnent au Président de SAS AB&Co quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette décision est adoptée.

Troisième décision

La collectivité des associés, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de **716 792 euros** de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comme suit :

Dotation à la réserve légale 35 849.60 euros

(en intégrant l'exercice 2017 (43 388,06 €) la réserve légale s'établit à 79 237,66 €).

- Dotation à la réserve spéciale 0 euros
- Solde affecté en totalité au compte "autres réserves" 680 942,40 euros

 (en intégrant l'exercice précédent (824 373,22 euros), le compte « autre réserves » s'établit à **1 505 315,62 euros.**

Total égal au bénéfice de l'exercice **716 792 euros**

Cette décision est adoptée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois précédents exercices sociaux, les distributions de dividendes ont été les suivants :

Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2017	**0 €**	**Néant**

Quatrième décision

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi en application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cinquième décision

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette décision est adoptée.

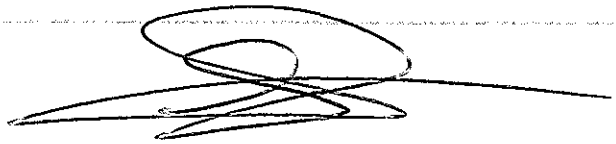
* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Société et l'ensemble des associés de la Société.

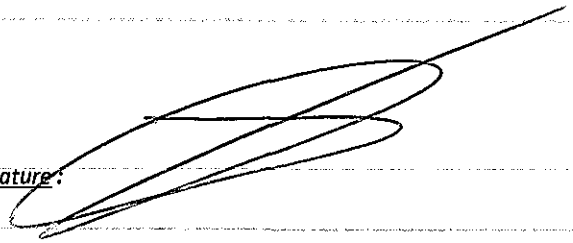
Monsieur Arthur Georges
Président et Associé de la Société

Signature :



Monsieur Benjamin Deviscourt
Associé de la Société

Signature :



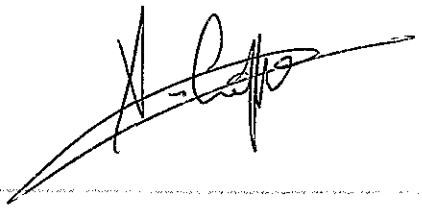
Madame Nathalie Vauclin
Associé de la Société

Signature :



Monsieur Xavier Coppée
Associé de la Société

Signature :



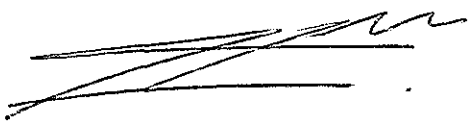
Monsieur Julien Magnier
Associé de la Société

Signature :



Elige Capital
Représentée par Madame Emmanuelle Cappello
Associé de la Société

Signature :



altésis

AB&Co

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

altésis
AUDIT

Bureau de Lyon
11, chemin des Anciennes
Vignes - 69410 Champagne
au Mont d'Or - France
Tél : + 33 (0) 4 72 171 171
Fax : + 33 (0) 4 72 171 170
contact-lyon@altesis.fr

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB&Co relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes**

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Champagne au Mont d'Or, le 30 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

ALTESIS
Isabelle Koenig

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	9 809 491		9 809 491	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	18 454	9 908	8 545	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	799 240		799 240	10 844 893
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif immobilisé	**10 627 285**	**9 908**	**10 617 377**	**10 844 993**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	2 930		2 930	
Créances clients et comptes rattachés	279 364		279 364	56 827
Autres créances	68 719		68 719	18 626
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités	35 207		35 207	95 682
Charges constatées d'avance	400		400	
Actif circulant	**386 620**		**386 620**	**171 134**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	**11 013 905**	**9 908**	**11 003 997**	**11 016 127**

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	6 334 888	6 334 888
Dont versé	*6 334 888*	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	43 388	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	824 373	
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	716 792	867 761
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		4 165
Capitaux propres	**7 919 441**	**7 206 814**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 879 205	3 761 137
Emprunts et dettes financières divers		
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 692	4 066
Dettes fiscales et sociales	163 121	44 110
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 538	
Produits constatés d'avance		
Dettes	**3 084 556**	**3 809 313**
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	**11 003 997**	**11 016 127**

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 045 957		1 045 957	58 939
Chiffre d'affaires net	**1 045 957**		**1 045 957**	**58 939**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			522	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			12 067	
Autres produits			0	
Produits d'exploitation			**1 058 547**	**58 939**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			40 129	17 931
Impôts, taxes et versements assimilés			19 951	949
Salaires et traitements			557 577	38 977
Charges sociales			233 968	14 302
Dotations aux amortissements sur immobilisations			765	
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	
Charges d'exploitation			**852 390**	**72 159**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**206 157**	**(13 220)**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			600 000	900 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			0	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			**600 000**	**900 000**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			47 570	11 899
Différences négatives de change				

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			47 570	11 899
RÉSULTAT FINANCIER			552 430	888 101
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			758 587	874 881
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 165	
Produits exceptionnels			4 165	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				4 165
Charges exceptionnelles			3	4 165
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			4 162	(4 165)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices			45 957	2 955
TOTAL DES PRODUITS			1 662 712	958 939
TOTAL DES CHARGES			945 921	91 178
BÉNÉFICE OU PERTE			716 792	867 761

ACTIVITE, FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société AB&CO a été constituée le 14 septembre 2017 afin de prendre le contrôle du groupe AB Report.

Elle a acquis les titres d'AB Korp., société mère d'AB Report, le 12 octobre 2017.

Au cours de l'exercice 2018, la société AB&Co a absorbé sa filiale AB Korp. avec effet rétroactif au premier janvier 2018.

L'opération de fusion a dégagé un mali technique d'une valeur de 9 809 milliers d'euros. Le mali technique a été comptabilisé en fonds commercial.

COMPARABILITE DES COMPTES

L'exercice 2017 de la société AB&Co était d'une durée de 3 mois. L'exercice 2018 est d'une durée de 12 mois.

En 2018, la société AB&Co a absorbé AB Korp. avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.

Compte tenu de ces événements, les comptes des exercices 2017 et 2018 ne sont pas comparables.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et de l'indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est constitué par le mali de fusion d'un montant de k€ 9 809 comptabilisé au cours de l'exercice.
Conformément au règlement ANC n° 2015-06, le mali technique doit être comptabilisé en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents.

La société a procédé, dans le cadre de ce règlement, à l'examen du mali technique dégagée lors de ses opérations de fusion de l'exercice 2018.
Cette analyse a permis de conclure qu'il n'existait pas de sous-jacent autre qu'incorporel à ce mali.
En conséquence, il a été enregistré en fonds commercial.

Le fonds commercial correspond à des activités toujours exercées par la société et pour lesquelles il n'existe pas de limite prévisible d'exploitation.
Ainsi, le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de valeur annuel selon les modalités explicitées ci-après.

La valeur du mali technique est testée chaque année. Le test consiste à comparer la valeur nette comptable du mali avec sa valeur recouvrable.

Cette dernière valeur est déterminée par actualisation des flux futurs de trésorerie du groupe AB Report ou par la méthode des multiples retenue lors des opérations de 2017.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur recouvrable du mali, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la différence.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériels de bureau et informatiques	*3 ans*
Mobilier	*de 3 à 5 ans*

La société a retenu les durées d'usage (au lieu des durées réelles d'utilisation) pour l'amortissement des immobilisations non décomposables.

b) Titres de participation et titres immobilisés

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans le prix d'acquisition des titres.

Les titres sont en principe classés:

- En "Titres de participations" (rubrique du bilan "Autres participations") lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10% du capital des sociétés concernées;
- En autres "Autres titres immobilisés" dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.

A la clôture d'un exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de participation est appréciée et comparée avec le coût de revient des titres concernés.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par leur utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que les valeurs issues de transactions récentes ou la quote-part de situation nette.
Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

La société détient 100 % des actions de sa filiale AB REPORT pour une valeur brute de 799 240 euros. Cette acquisition correspond à la valeur des titres figurant dans les comptes d'AB Korp. préalablement à la fusion.

Les autres titres immobilisés concement des parts Banque Populaire acquis pour 100 euros.

c) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Entreprises liées

La SAS AB&Co est actionnaire unique d'AB REPORT SAS.

AB&Co a une créance de 248 524 euros sur la société AB REPORT au 31/12/2018.

e) Engagements donnés

En garantie des emprunts contractés, AB&Co a donné, au profit des banques créancières, un nantissement des titres de la société AB Report.

f) Utilisation du CICE

Le CICE de l'exercice 2018 s'élevant à 10 634 € a été affecté à l'amélioration du fonds de roulement. Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Immobilisations reçues en apport	Annulation des titres AB Korp. et constatation du mali de fusion
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			9 809 491
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier		18 454	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles		18 454	
Participations et mises en équivalence			
Autres participations	10 844 893	799 200	(10 844 853)
Autres titres immobilisés	100		
Prêts et autres immobilisations financières			
Total des immobilisations financières	10 844 993	799 200	(10 844 853)
TOTAL	10 844 993	817 654	(1 035 362)

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 809 491	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			18 454	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			18 454	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations			799 240	
Autres titres immobilisés			100	
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières			799 340	
TOTAL			10 627 285	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Amortissements reçus en apport	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	9 144	765		9 908
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	9 144	765		9 908
TOTAL	9 144	765		9 908

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			
Rubriques	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outil. indust.							
Inst gales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos.							
Frais d'acquisition de titres de participation				4 165			
TOTAL GÉNÉRAL				**4 165**			
TOTAL DES DOTATIONS		**TOTAL DES REPRISES**		**4 165**	**DOTATIONS - REPRISES**		**4 165**

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		279 364	279 364	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 346	2 346	
Etat – Impôts sur les bénéfices		58 589	58 589	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée		7 784	7 784	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat – Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Total de l'actif circulant		348 083	348 083	
Charges constatées d'avance		400	400	
TOTAL		348 483	348 483	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 879 205	486 348	1 914 286	478 571
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 692	9 692		
Personnel et comptes rattachés	51 794	51 794		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 205	49 205		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	60 351	60 351		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 771	1 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	32 538	32 538		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 084 556	691 699	1 914 286	478 571

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Détails (Renseignements concernant les filiales)	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
AB REPORT	40 000	471 115	100	799 240	799 240
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

Suite...

Détails (Renseignements concernant les filiales)	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
A8 REPORT	NEANT	NEANT	4 048 968	611 174	600 000
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	6 316 158			6 316 158	1
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles	18 730			18 730	1
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	6 334 888			6 334 888	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			